

CLP : Focus sur les dangers pour l'environnement aquatique



LISAM TELEGIS
Enabling full compliance.



Formation à distance

Réf : LTENV

Objectif(s)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Classer les substances et les mélanges
- Etiqueter les substances et les mélanges

en ce qui concerne le danger pour l'environnement aquatique selon le règlement CLP



Public et prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP

Prérequis : Aucun



Durée et dates

Durée : 3 heures

Horaires : à définir

Dates : à définir



Moyens pédagogiques

- ✓ Formation à distance via une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation



Contenu

• Introduction :

GHS et CLP

• Présentation du CLP :

Définition, champ d'application du CLP.

• Étiquetage et emballage :

Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette dans le cadre des dangers pour l'environnement.

• Mise en œuvre du CLP :

Classification des substances : toxicité à court terme (aiguë) et à long terme (chronique) pour le milieu aquatique (critères pour classer, facteurs M, exemples).

Classification des mélanges : toxicité à court terme (aiguë) et toxicité à long terme (chronique) pour le milieu aquatique critères pour classer, méthode de la somme, formule d'additivité, exemple).



Évaluation et suivi

Fiche d'évaluation – QCM en début et fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.